



OUTILS DE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Document de valorisation de la méthodologie du projet PARFAIT - Tunisie





Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne.

Table des matières

I.	PRÉFACE	2
II.	INTRODUCTION	3
	2.1. Le contexte	3
	2.2. La stratégie du projet PARFAIT.....	3
	2.3. Activités préparatoires à la mise en œuvre des outils	5
III.	OUTILS METHODOLOGIQUES.....	7
	Formation en démocratie participative et redevabilité sociale	9
	Formation sur la Charte euro-méditerranéenne pour l'égalité des Femmes et des Hommes	17
	Camion de sensibilisation.....	24
IV.	CONCLUSION.....	31
V.	A PROPOS.....	32

I. PRÉFACE

Tandis que la démocratie représentative classique se caractérise principalement par les élections et les procédures parlementaires, la démocratie participative vise à impliquer les citoyens dans les processus de prise de décision concernant leur quotidien, à travers des outils de consultation publique. L'essence même de la démocratie participative réside dans le fait de considérer les citoyens en tant qu'acteurs actifs de la vie communautaire, et non simplement comme des récepteurs passifs des décisions des autorités. C'est à partir des années 1960 que la démocratie participative s'est concrétisée avec le budget participatif, premier outil de consultation citoyenne à l'égard de l'implémentation de la dépense communale.

Dans ce contexte, il ressort que le concept de démocratie participative est étroitement lié à la citoyenneté active. En effet, les citoyens engagés dans le processus de prise de décision deviennent finalement à la fois plus informés mais surtout plus conscients quant aux questions liées à la vie publique, en leur donnant la capacité d'apporter des solutions pour résoudre concrètement les enjeux liés au territoire. Décentralisation et responsabilisation des citoyens sont, par conséquent, les deux mots-clés de la démocratie participative.

Les projets qui ont pour but la promotion de la démocratie participative peuvent prendre différentes formes en fonction du contexte historique, des acteurs concernés et des lieux dans lesquels ils sont mis en place. Parmi eux, par exemple, on relève des séminaires ou des activités plus interactives comme les workshops et les formations, ou encore, des méthodes d'éducation non formelle comme le *social theatre*. Par ces biais, les citoyens deviennent des ressources à part entière, qui collaborent avec les autorités locales à travers un dialogue transparent et constant qui leur permet de se rapprocher les uns les autres. L'engagement des autorités à garantir la participation des citoyens dans le développement et déploiement des politiques publiques s'inscrit notamment dans les 12 Principes de Bonne Gouvernance établis par le Conseil de l'Europe en 2008.

C'est dans le contexte actuel des inégalités de genre en politique que le projet PARFAIT, avec le soutien de l'Union Européenne, a été conçu par ALDA, avec comme objectif d'encourager la participation des femmes aux processus décisionnelles et valoriser le rôle des femmes dans la politique publique, en faisant de la démocratie participative et des outils à disposition - au niveau national ou international - son point d'appui.

II. INTRODUCTION

2.1. Le contexte

En 2014 est institué par la nouvelle constitution tunisienne le principe de décentralisation. Les collectivités locales et la société civile sont ainsi amenées à participer davantage à la vie publique. Spécifiquement, l'article 46 enjoint l'état à consacrer la parité entre la femme et l'homme dans les assemblées élues. La constitution a également permis l'adoption de la nouvelle loi électorale de 2014¹ en faveur de la parité entre femmes et hommes sur les listes électorales, en exigeant la parité verticale et de l'alternance dans la composition des listes candidates. Sur cette même lancée, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) adopte en 2017 une loi organique exigeant la parité au niveau des têtes de listes pour les listes partisanes et les listes de coalition qui se présentent dans plus d'une circonscription aux élections municipales ou régionales². Cette loi constitue une véritable initiative de renforcement de la représentation des femmes au sein des conseils élus. Le contexte de ces dernières années va dans le sens d'une plus grande place accordée aux femmes dans la vie publique.

Les citoyens en général et les femmes en particulier sont appelés à s'impliquer davantage dans la gestion des affaires locales. L'émancipation et l'autonomisation des femmes est donc partie intégrante de ce qui constitue le contexte social tunisien actuel.

Ces changements constituent des opportunités clés à saisir pour les femmes tunisiennes, et le présent projet s'articule donc autour du nouvel impératif de renouveau de la gestion des affaires locales. L'action décrite ci-dessous a pour but d'améliorer la participation des femmes à la gouvernance locale en Tunisie, en donnant aux femmes et aux groupes de femmes les moyens de s'insérer pleinement dans la vie publique.

2.2. La stratégie du projet PARFAIT

Le projet PARFAIT s'est inscrit dans le contexte particulier des élections municipales tunisiennes de 2018 et de l'adoption quasi-simultanée du code des collectivités locales tunisien.

L'environnement – législatif et social – étant particulièrement favorable à une plus grande participation des femmes à la vie publique en générale, le projet PARFAIT

¹ Loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014

² Loi organique n° 2017-07 du 14 février 2017

a été mis en place pour apporter un soutien à cet engagement au niveau local. L'affirmation du rôle politique des femmes – en tant qu'électrices, candidates et avant tout citoyennes informées, engagées et impliquées – était l'objectif premier du projet PARFAIT.

La réalisation de cet objectif passait par 4 axes complémentaires :

- Le renforcement des capacités des femmes, leur permettant d'intervenir de manière autonome et active dans les prises de décisions ;
- Le renforcement du dialogue entre les groupes de femmes et les autorités locales dans les domaines de la participation de la société civile au processus de décision et de l'intégration de la dimension de genre dans les politiques locales ;
- Le renforcement des capacités des autorités locales et des femmes sur les outils de participation indispensables à l'instauration de processus de dialogue ;
- La mise en place de campagnes de sensibilisation adressées aux citoyens, aux partis politiques et aux médias locaux, permettant d'instaurer un environnement moins hostile à la participation des femmes en politique.

Le Projet PARFAIT a été conduit dans 6 gouvernorats (Gafsa, Kairouan, Grand Tunis, Jendouba, Kébili et Mahdia), et s'adressait à 180 femmes, 90 représentants des autorités locales, les citoyens et les médias à travers les gouvernorats précités. L'effective mise en œuvre du projet a été permise à travers un consortium de plusieurs acteurs partenaires, dont la branche tunisienne de the European Partnership for Democracy, la Coalition pour les femmes de Tunisie et l'Agence de la Démocratie Locale à Kairouan.



2.3. Activités préparatoires à la mise en œuvre des outils

Bien que le renforcement de la participation des femmes à la vie publique locale doive passer par l'effort d'une multitude d'acteurs (autorités locales, citoyens, médias, etc.) et non uniquement celui des femmes elles-mêmes, il est nécessaire d'identifier au préalable les groupes avec lesquels travailler. Afin d'optimiser les résultats des outils de renforcement des capacités, il est nécessaire que les groupes soient aptes à intégrer et à utiliser ces outils. Le Projet PARFAIT a porté une attention particulière au groupe de femmes engagées dans le projet, afin de leur donner toutes les clés pour pouvoir intervenir face aux autres acteurs portant une responsabilité quant à leur inclusion. Ainsi, deux étapes préliminaires sont à prévoir : une phase primordiale d'identification des femmes bénéficiaires, et une phase de mise à niveau des compétences, permettant aux femmes bénéficiaires de participer aux formations et aux débats de façon effective, en en percevant les enjeux.

La phase d'identification des femmes bénéficiaires

La phase d'identification des femmes bénéficiaires est primordiale dans la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités. En effet, les outils de participation citoyenne ne pourront produire des effets que si les personnes qui les maîtrisent ont la volonté de les utiliser. Ainsi, si le fait de posséder des compétences techniques et des connaissances contextuelles est souvent mis en avant, il ne doit pas être vu comme une condition impérative dans le processus de sélection des bénéficiaires - puisque la plupart des compétences vont être acquises durant les activités préparatoires. Cependant, la motivation personnelle à s'engager dans un parcours de formation et de renforcement des capacités et compétences nécessaires à une participation pleine à la vie publique doit être évaluée de façon accrue.

Le processus de sélection mis en œuvre dans le cadre du projet PARFAIT cherchait à identifier 30 femmes bénéficiaires dans chaque gouvernorat. Le processus visait à accorder la priorité aux femmes démontrant un intérêt marqué à s'impliquer davantage dans la gouvernance locale, voir celles qui envisageaient la possibilité de se présenter aux élections municipales à venir. Plus globalement, ce parcours été réservé à des femmes ayant ou souhaitant avoir un impact dans la communauté, en militant pour les intérêts généraux des femmes de cette communauté.

La phase de mise à niveau

La phase de mise à niveau des femmes bénéficiaires permet de donner aux femmes des prérequis afin de leur permettre de s'insérer pleinement dans les débats et d'optimiser les résultats des activités de renforcement des capacités. En effet, il est nécessaire en premier lieu que tous les bénéficiaires acquièrent des compétences et des connaissances techniques nécessaires pour la compréhension et l'assimilation des outils. Dans le cadre du projet PARFAIT, cette phase visait notamment à consolider la capacité des femmes à formuler et exprimer leurs besoins, à renforcer leur maîtrise du champ législatif et leur compréhension de certains concepts afin qu'elles puissent s'approprier l'environnement sociopolitique et acquérir une assise sociale les rendant capables de se mobiliser pour s'investir dans tout le processus de gouvernance locale.

Ainsi, six formations thématiques ont été réalisées pour permettre aux femmes d'être conscientes des obstacles auxquels elles doivent faire face, et d'être informées sur les outils existants à leur disposition pour palier à ces obstacles.



III. OUTILS METHODOLOGIQUES



Pour permettre le renforcement de la participation des femmes à la vie publique locale, la méthodologie abordée consiste en 3 points : **(1) La sensibilisation à la participation civique dans les processus de décisions** - cette étape doit permettre aux acteurs impliqués de connaître et maîtriser les outils d'implication des citoyens dans l'espace public ; **(2) La sensibilisation à l'approche de genre pour son intégration dans la gestion des affaires locales** - une fois les procédures de participation acquises par les acteurs locaux, cette étape permet de les adapter au genre, en prenant en compte les disparités de participation existantes entre hommes et femmes, et en ciblant les besoins spécifiques nécessaires pour améliorer leur participation et fournir des réponses appropriées ; **(3) la Lutte contre les préjugés et stéréotypes sexistes** - au-delà de la mise en place d'outils adaptés permettant l'amélioration de la participation des femmes à la vie publique, il est nécessaire de s'assurer que l'environnement des femmes soit opportun pour que cela puisse produire des résultats effectifs. En effet, l'environnement personnel mais aussi l'opinion général de la communauté peut décourager voire restreindre la participation politique des femmes au sein de leur communauté. Cette dernière étape est en effet cruciale pour espérer obtenir des résultats positifs à l'issue de la mise en œuvre d'outils techniques. Au-delà de donner aux individus ciblées tous les moyens de participer, le contexte dans lesquelles elles se trouvent peut largement influencer (négativement comme positivement) leur choix de le faire.

Le présent Guide prévoit de décrire une action pour chacun des 3 objectifs précités. En effet, si le projet PARFAIT a été mis en œuvre sur une durée de deux ans et demi, il apparaît qu'à court terme, des objectifs peuvent déjà être atteints rapidement en se limitant à certaines activités. Les trois actions présentées ci-dessous sont apparues comme les plus bénéfiques sur la base facilitée de mise en œuvre / qualité des résultats atteints.

Le schéma ci-dessous présente toutes les activités classées par objectif, et met en lumière pour chacun des objectifs, l'action présentée dans le guide.

Sensibiliser à la participation civique dans les processus de prise de décision

Activité 1 : Formation en démocratie participative et redevabilité sociale

Activité 2 : Sensibilisation au dialogue inclusif

OBJECTIF

1



Sensibiliser à l'approche de genre pour son intégration dans la gestion des affaires locales

Activité 1 : Formation sur la Charte Euro-méditerranéenne pour l'égalité des Femmes et des Hommes

OBJECTIF

2



Lutter contre les préjugés et stéréotypes sexistes

Activité 1 : Sensibilisation des citoyens

Activité 2 : Camion de sensibilisation

Activité 3 : Sensibilisation des médias locaux

OBJECTIF

3



Ainsi, la Formation en démocratie participative et redevabilité sociale sera présentée comme réponse à l'objectif 1 (Sensibiliser à la participation civique dans les processus de prise de décision), la Formation sur la Charte Euro-Méditerranéenne pour l'égalité des Femmes et des Hommes sera présentée comme réponse à l'objectif 2 (Sensibiliser à l'approche de genre pour son intégration dans la gestion des affaires locales), et le Camion de sensibilisation sera présenté comme réponse à l'objectif 3 (Lutter contre les préjugés et stéréotypes sexistes).

Formation en démocratie participative et redevabilité sociale

15 PARTICIPANTS



8 représentantes
groupes de femmes
7 représentantes
autorités locales

CONCEPTS CLÉS



Participation citoyenne
Gouvernance ouverte
Plan d'action

DURÉE



2 jours
14 heures

Formation délivrée par une experte en démocratie participative de l'Association Européenne pour la Démocratie Locale (ALDA)

Objectif général

Acquérir les connaissances et savoir-faire relatifs à l'approche de la démocratie participative et de ses acteurs.

Sélection des participants

La formation prévoit de mettre en commun des représentantes des autorités locales et des femmes d'une même municipalité. Afin de garantir la formation et donc l'action ultérieure des femmes, ces formations ont été pensées sur une base de non-mixité, c'est-à-dire qu'elles sont réservées aux femmes. Les participantes sont issues de la société civile et des autorités locales, en vue d'amorcer ou d'approfondir la participation citoyenne dans les processus de prise de décision politiques locales.

Femmes | les femmes participantes vont représenter les intérêts et besoins des femmes de la municipalité. Il est donc important que les femmes participantes soient impliquées dans la vie publique et puissent porter la voix des femmes de la communauté.

Autorités locales | ce sont des femmes issues des conseils municipaux qui vont représenter les autorités locales. En effet, cette formation vise à donner toutes les clés en mains aux femmes afin d'être actives au sein de leur administration.

Déroulement de l'action

- Définition de la démocratie participative et identification de ses acteurs
- Instruments de la participation citoyenne
- Elaborer un plan d'action et un débat en plénière



Détail des activités

1 Présentation de l'agenda, du déroulement, des objectifs et contenus de la formation du rôle du formateur (former, ce n'est pas enseigner) et des participantes. Agrément de l'agenda avec les participantes.

2 "Brise-glace" pour introduire la journée avec un sourire et pour permettre aux participantes de se connaître (jeu pour apprendre les noms ou d'autres info sur les autres participantes). S'il y a déjà de la confiance au sein du groupe, le formateur peut demander aux participantes de proposer une chanson pour chanter et danser ensemble.

3 Attentes et craintes. Chaque participante écrit sur des post-it des deux couleurs différents leurs attentes et craintes par rapport à la formation qui va se dérouler. Les post-it seront attachés au mur et ils ne seront pas discutés en plénière mais seront utiles au formateur pour avoir une vision globale du sentiment du groupe et orienter, le cas échéant, sa formation

4 Qu'est-ce que la démocratie participative ?

Matériel utilisé : cartes de deux couleurs différentes, stylos, flip chart, PowerPoint, feuilles

Les participantes écrivent chacune sur deux feuilles colorées les aspects positifs et négatifs, selon elles, de la démocratie participative.

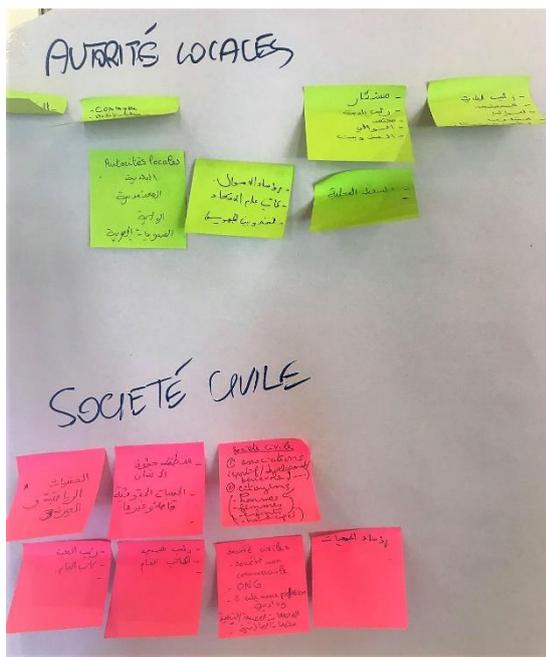
Une discussion doit émerger du partage des opinions émises par chaque participante : faire un mapping des cartes pour faciliter la discussion avec un support visuel.

Ensuite, partie théorique visant à définir : démocratie participative, redevabilité sociale, "bonne gouvernance locale", gouvernance ouverte. Des exemples concrets sont fournis au fil de la partie théorique, provenant notamment de la réalité européenne et complétés souvent pas des exemples que les participantes ramènent de leur expérience en Tunisie. L'article 139 de la Constitution tunisienne de 2014 est analysé sous l'angle des procédures et instruments mis en place pour la démocratie participative (PDUGL, PIC, PCGD).

Pour finir, un devoir personnel est confié aux participantes : demander à au moins trois personnes, de leur entourage ou même à des inconnu/es, la question : "qu'est-ce que c'est la démocratie participative, à ton avis ?"

5 Acteurs de la démocratie participative.

Matériel utilisé : cartes de deux couleurs différentes, stylos, flip chart, PowerPoint, feuilles



Première partie dédiée à l'identification et la compréhension du rôle des divers acteurs de la démocratie participative. Pour commencer, les participantes sont interrogées sur les acteurs qu'elles pensent/savent être des acteurs de la démocratie locale et notamment faisant partie des deux groupes suivants : autorités locales et société civile. Elles l'écrivent sur des post-it ; les réponses sont listées sur le flipchart.

Après avoir fait ce brainstorming, une diapositive est consacrée pour expliquer "Pourquoi impliquer ces acteurs ?". Une liste d'arguments principaux est avancée et

ouverte au débat.

Les acteurs de la démocratie participative sont ensuite vus un par un sur support PowerPoint, sont définis et leur rôle dans l'approche participative est analysé, expliqué et discuté.

6 Les règles fondamentales de la démocratie participative

Matériel utilisé : Feuilles, post-it, PowerPoint, Flipchart en cas de remarques des participants

Explication des quatre fondamentaux sur lesquels se base tout processus sain d'approche participative : le choix des participants (représentatifs de la communauté), les formes de communication et du dialogue à adopter (la communication doit être efficace et appropriée à ses destinataires), les étapes clés et la transparence de la consultation, et enfin le retour/feedback sur les consultations, qui est essentiel, afin de ne pas frustrer les participants et ne pas réduire leur motivation à la participation.

7 Les différents niveaux de la participation

Matériel utilisé : PowerPoint, Flipchart en cas de remarques des participants

Quatre niveaux de participation sont exposés sur un schéma : ils vont du plus "faible" au plus "fort" dans le sens du degré de participation. Du plus faible au plus fort, ces niveaux de participation sont : l'information, la consultation, le dialogue, le partenariat. Les divers niveaux de collaboration dans les processus décisionnels sont abordés en parallèle. Une large palette d'outils propres à chacun des quatre niveaux de participation sont exposés dans une partie théorique. Des exemples sont donnés régulièrement.

8 Exercice sur les instruments de participation citoyenne : l'information

Matériel utilisé : PowerPoint, Flipchart, feutres

Mise en situation des participantes : une décision des autorités locales a été prise et concerne tout ou partie des citoyens. Les participantes doivent identifier 3 groupes/catégories de population les plus difficiles à joindre (sans-abris, femmes analphabètes...). Ensuite, par petits groupes, ils doivent élaborer un plan d'action sur les meilleurs moyens de communiquer l'information à ces groupes de population ; un planning doit également être élaboré, tenant compte des éventuelles contraintes de chaque groupe de population cible. Les participantes, après la présentation de leurs plans, discutent et débriefent ensemble.

9 Exercice sur les instruments de participation citoyenne : la consultation

Matériel utilisé : Feuilles, stylos, feutres, post-it, PowerPoint, Flipchart

L'exercice consiste en un jeu de rôle. Pour commencer, un problème est identifié par le formateur, problème qui fera l'objet d'une consultation citoyenne. Normalement, lors du premier jour de formation plusieurs problèmes locaux ont émergé pendant les discussions et le formateur peut sans difficulté identifier le problème le plus approprié à l'exercice. Le cas échéant, le formateur peut consulter les participantes et leur demander de proposer un problème qui est pertinent et important pour elles.

Le formateur écrit sur des post-it les différents rôles de parties prenantes engagées (i.e. le maire, le marchand, l'enseignant, le représentant d'une association environnementale, le citoyen, etc.). Les rôles doivent être pertinents, en lien avec le problème identifié.

Les participantes piochent un post-it au hasard et doivent jouer le rôle qui y est écrit dessus. Les participantes sont divisées en deux groupes sur la base des rôles piochés : l'équipe municipale et la société civile. L'équipe municipale doit créer un ordre du jour et une convocation de la société civile. Un facilitateur est désigné (quelqu'un de diplomate et pas timide). Le formateur devra assister à la réunion sans intervenir. A la rencontre des deux groupes, ils entament les discussions et débats de l'ordre du jour liés au problème identifié au début du jeu de rôle.

A la suite du jeu de rôle, une vidéo de simulation de ce jeu de rôle est projetée. La projection a pour but d'alimenter les discussions et l'échange d'idées sur la manière dont s'est déroulé le jeu de rôle avec les participantes.



10 Plan d'action : quelle mise en pratique pour vous ? Elaboration d'un plan d'action

Matériel utilisé : Feuilles, stylos, PowerPoint, Flipchart

L'objectif est de faire se questionner les participants sur la mise en application concrète de ce qu'elles ont appris durant la formation : faire le lien entre la formation et la réalité de leur travail/activisme quotidien. Donc, chaque participante de manière individuelle, ou en groupe (si plusieurs participantes appartiennent à la même organisation) réfléchissent aux actions/décisions/idées concrètes qu'elles comptent mettre en application dans l'exercice de leurs fonctions (en tant que représentante d'une ONG, activiste, fonctionnaire municipale, etc.) et qui sont issues des enseignements/apprentissages de la formation. La formation en démocratie participative aboutit donc sur l'élaboration d'un plan d'action relativement détaillé dans lequel les participantes devront renseigner, dans un tableau imprimé à cet effet :

- leur lieu de travail
- leur objectif principal et leurs sous-objectifs
- leur(s) stratégies
- leurs actions à remplir dans un calendrier

Une fois cet exercice achevé, les participantes se réunissent et débattent avec tout le monde sur leurs plans d'actions respectifs.



Contexte

Le processus démocratique en Tunisie est largement entamé depuis 2011. Bien que permise et même vivement encouragée, la participation des citoyens n'est pas chose aisée et la bonne volonté à elle-seule ne peut être un facteur de réussite. Cela nécessite que chaque partie prenante y soit préparée. Les instruments de la participation, la communication entre société civile et autorités locales, la gouvernance ouverte, autant de concepts et d'approches qu'il convient d'aborder avec toutes les parties concernées. Cette formation est spécialement délivrée dans ce contexte, où les citoyens et la société civile tunisienne souhaitent participer, et où les autorités locales sont enclines à entamer de tels processus : pour ce faire, cette formation vise à aborder avec eux les outils, les codes, les concepts et les actions appartenant actuellement au champ de la participation citoyenne.

Points forts

- **Les simulations et le travail pratique en groupe** : loin de n'être que de simples exercices, ils sont essentiels pour faire émerger les problèmes locaux, pour stimuler le débat et pour réfléchir collectivement à des possibles solutions. Aussi, ils sont la garantie d'une formation réellement interactive, qui permet aux participantes de s'engager et de comprendre en faisant.
- **Les groupes cibles** : le fait d'engager dans la formation des représentantes soit de la société civile que des autorités locales permet de pouvoir réunir autour d'une table des parties prenantes cruciales de la gouvernance locale, qui n'auraient en temps normal pas forcément l'occasion ou l'intérêt de se réunir. Au delà de la didactique, la formation est l'occasion pour ces acteurs d'entamer des réflexions sur le travail et leur rôle politique et social respectifs. Ainsi, la formation représente déjà une occasion de débat, de partage et de possible coopération (évidemment, cela dépend aussi de la fonction spécifique de chaque participante au sein de la vie politique et sociale). La formation peut être donc considérée comme un laboratoire de promotion de bonne gouvernance locale. Le formateur ici a le rôle de modérer et orienter la discussion des problèmes pour aboutir à des possibles solutions.

Points à approfondir

- **Le temps est toujours un défi**. Les formations délivrées au sein du projet PARFAIT ont pris deux jours, mais ce temps n'est pas suffisant pour approfondir de manière optimale la partie finale de la formation, qui est aussi la plus difficile: réfléchir à comment donner une application concrète aux compétences apprises, notamment dans le travail que les participantes réalisent dans leur quotidien. La rédaction d'un plan d'action, précédé par une réflexion des possibles applications de démocratie participative, aurait besoin d'une session ultérieure et prolongée, dédiée complètement à l'analyse des possibilités de réalisation de ces pratiques, dans le court et moyen terme.

Préconisations

- **Les horaires**. Il est important d'organiser un agenda avec des horaires qui soient adaptés pour les participantes. Les limitations constituées par les horaires des transports publics risquent d'influencer la pleine participation de certaines participantes à la formation. Si nous considérons l'importance du travail en groupe et du débat dans ce type de formation, la présence de toutes les participantes du début à la fin est absolument recommandée.
- **La durée des formations**. Les formations devraient pouvoir durer plus longtemps, pour permettre d'approfondir les aspects mentionnés ci-dessus et permettre aux participantes de pouvoir quitter la salle de formation avec des outils concrets et applicables à leur mission politique et sociale au quotidien. Il est suggéré que les formations aient une durée d'au moins 3 jours (1 jour de plus par rapport à PARFAIT).

Formation sur la Charte euro-méditerranéenne pour l'égalité des Femmes et des Hommes

15 PARTICIPANTS



8 femmes issues de la société civile

7 représentants autorités locales

CONCEPTS CLÉS



Genre

Droits humains

Démocratie participative

DURÉE



2 jours

14 heures

Formation délivrée par une experte genre du Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR)

Objectif général

Inciter la mise en place de politiques répondant aux besoins des femmes, en établissant un dialogue continu entre les femmes et les autorités locales et en les incluant dans les prises de décisions locales.

Sélection des participants

La formation prévoit de mettre en commun des représentants des autorités locales et des femmes d'une même municipalité. Il est nécessaire que les participants aient une connaissance préalable des instruments internationaux des droits humains.

Femmes | les femmes participantes vont représenter les intérêts et besoins des femmes de la municipalité. Il est donc important que les femmes participantes soient impliquées dans la vie publique et puissent porter la voix des femmes de la communauté.

Autorités locales | il est important de respecter une certaine parité lors de la sélection de cette catégorie de participants. Si tous les représentants des autorités locales sont des hommes, la formation peut mener à un débat opposant les femmes et les hommes, plus qu'un dialogue entre les femmes et les autorités locales dont elles dépendent.

Déroulement de l'action

- Définir le cadre, les outils et la méthodologie liée au genre
- Analyse genre
- La Charte Euro-Méditerranéenne pour l'égalité
- Planification et intégration du genre dans la programmation locale



Détail des activités

1 Introduction

Matériel utilisé : PowerPoint

Présentation aux participants du cadre, des objectifs et des résultats attendus de la formation

2 Égalité, Genre et Habilitation de la Femme dans le monde, dans la région et dans le pays

Matériel utilisé : Flipchart pour brainstorming

Permet de placer le contexte : l'activité permet de comparer la situation des femmes et la manière dont le genre est considéré, par une méthode en entonnoir. Les propos sont appuyés avec des indicateurs.

3 Fixer le cadre conceptuel et opérationnel du genre

Matériel utilisé : Feuilles, stylos, Flipchart

L'activité débute par un remue-méninge : chacun s'exprime et débat sur sa définition du genre. L'intervenant fait ensuite une courte présentation sur le genre en essayant de mettre en commun tous les concepts évoqués par les participants. La présentation doit donner aux participants une définition conceptuelle du genre, mais aussi une définition opérationnelle et concrète : comment est défini le genre en Tunisie, quels textes abordent la question du genre ?

4 Analyse Genre

Matériel utilisé : Flipchart

Cette session a pour objectif d'amener les bénéficiaires à analyser la place des hommes et des femmes dans le contexte de la région dans laquelle ils se trouvent, les rôles attribués en fonction du genre, les ressources. Les participants s'expriment (discussion) sur leur vision. L'intervenant se place en tant que médiateur, et doit faire ressortir des interventions des participants l'écart existant entre hommes et femmes en termes d'opportunités et de possibilités.

5 Diagnostic des conseils municipaux

Matériel utilisé : Feuilles, stylos, feutres, post-it, Flipchart

Cette session sert à réaliser un diagnostic de l'état des conseils municipaux en rapport avec la question du genre, pour faire ressortir les avancées et améliorations possibles, conformément à ce qui a été discuté plus tôt.



Par groupes de travail réunissant représentants des autorités locales et femmes participantes, une évaluation est réalisée. Cette évaluation prend en compte l'environnement des municipalités représentées et si ces dernières sont favorables à la participation des femmes, la manière dont les femmes sont représentées au sein des conseils, si des initiatives ont été adoptées en faveur de la participation de l'inclusion des femmes. Le formateur initie les participants à l'utilisation des outils de diagnostic de l'analyse genre. Le diagnostic genre doit permettre d'analyser le rôle de chaque acteur au sein de la communauté (autorités locales, société civile, citoyens, femmes, universitaires, entreprises privées) dans l'égalité des

genres, de l'état actuel des droits des femmes et de comment chacun de ces acteurs peuvent contribuer à l'amélioration des droits des femmes.

6 Genre et Gouvernance Locale : application de la Charte Euro-Méditerranéenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale *Matériel utilisé : Feuilles, stylos, surligneurs, Flipchart, matériaux imprimés (Charte Euro-Méditerranéenne)*

La session sert à présenter et analyser la Charte Méditerranéenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (Charte Euro-Méditerranéenne). En effet, la Charte Euro-méditerranéenne s'adresse à toutes les autorités locales méditerranéennes qui veulent s'engager publiquement et formellement afin de garantir le respect et la mise en œuvre du principe d'égalité des sexes sur leur propre territoire. La Charte prévoit des analyses de genre pour la révision des pratiques en usage afin de vérifier si elles sont discriminatoires ou si elles sont fondées sur des stéréotypes sexués, mais aussi si elles prennent en compte les besoins spécifiques de femmes et hommes. Un chapitre de la Charte est spécifiquement dédié à la vie politique, avec des articles spécifiques sur la représentation politique, la participation à la vie politique et civique, l'engagement public pour l'égalité, la coopération avec des partenaires privés et la société civile, et la lutte contre les stéréotypes. Cet outil va permettre aux participants (conseillers municipaux et femmes) de se baser sur des indicateurs réels de référence afin d'évaluer si les projets proposés dans le cadre de leur municipalité sont - ou non - sensibles au genre.

7 Outils d'intégration du genre dans la programmation locale *Matériel utilisé : Feuilles, stylos, post-it, feutres, Flipchart*

Le formateur va partir de la Charte Euro-Méditerranéenne et du contexte régional, afin de dériver vers les chartes nationales et locales. Comme il a été précédemment démontré, la Charte permet d'analyser les acteurs et la prise en compte de l'égalité du genre au niveau local.

Le formateur démontre ainsi l'intérêt de fixer un cadre auquel se référer afin de lutter contre les politiques et pratiques discriminatoires.

Les participants sont ensuite divisés en plusieurs groupes de travail (environ 3 à 4 personnes par groupe), et sont amenés à comparer la charte d'une région, avec la charte nationale et enfin avec la charte Euro-Méditerranéenne.

Cet exercice permet aux participants d'avoir un œil critique sur les chartes et régulations existantes.

8 Assurer l'égalité du genre à l'échelle locale

Matériel utilisé : Feuilles, stylos, post-it, feutres, Flipchart

Une fois que les participants ont pu étudier les points forts et les points faibles des différentes chartes étudiées, ces derniers sont de nouveau mis en groupe de travail (environ 3 à 4 personnes, si possible rassemblées par municipalité/ville), et vont devoir élaborer une charte qui pourrait s'appliquer à l'échelon local. Les participants tirent des différentes chartes analysés les éléments les plus positifs et répondant le mieux au contexte de leur municipalité, afin d'établir une charte permettant d'assurer l'égalité du genre à l'échelle locale.

Les participants présentent ensuite leurs travaux par groupe. Ils se basent sur les discriminations édictées lors des premières sessions de la formation, et démontrent comment, en appliquant leur charte, ces discriminations pourraient être écartées.



9 Audit Genre : la Checklist

Matériel utilisé : Feuilles, stylos, Flipchart

Pour terminer la formation, une fois que toutes les chartes qui ont été créées sont présentées, les participants, avec l'aide du formateur, tentent d'établir les points communs qui se retrouvent dans toutes les chartes.

Le formateur les aide à établir une "check-list" grâce à tous les points communs, qui permettra aux participants de mieux évaluer la situation de l'égalité des genres

au niveau local dans différents contextes. Cette dernière session doit permettre d'inciter des participants à établir une charte dans leur municipalité.

Les participants posent leurs questions relatives au processus d'établissement d'une charte.



Contexte

Bien que la Tunisie soit considérée comme le pays le plus égalitaire en matière de genre dans le monde arabe, notamment avec une Constitution qui garantit directement aux femmes tunisiennes leur accessibilité aux fonctions électorales et la protection de leurs droits, en réalité les femmes tunisiennes doivent encore faire face à deux nombreuses barrières dans leur parcours d'engagement politique. Premièrement, des barrières liées au sexe limitent la participation des femmes à la gestion de la Cité. Ces barrières sont imputables à un accès insuffisant d'information sur le domaine public, à la lourdeur des tâches résultant de la multiplicité des rôles assumés par les femmes et à des stéréotypes négatifs de genre. Ensuite, les municipalités tunisiennes ne possèdent pas toujours les compétences nécessaires pour intégrer de manière systématique les besoins et intérêts des femmes dans la planification et la mise en œuvre des politiques et programmes locaux et sont souvent dans l'incapacité de représenter efficacement les intérêts des citoyens, et particulièrement des citoyennes. Enfin, la mise en pratique d'une véritable culture démocratique qui réserve une place aux citoyens dans la prise de décision fait parfois défaut au niveau local.

Points forts

- **Les références communes.** Cette formation permet de poser des bases solides pour ce qui concerne la thématique du genre et sa contextualisation dans l'environnement politique et social tunisien. Il s'avère prioritaire d'éclaircir la portée de la terminologie adoptée tout au long du projet pour garantir une pleine compréhension de la part de toutes les parties prenantes, et soutenir une vision commune de la place du genre dans la vie publique.
- **L'échange des perceptions.** Cette activité, visant un public de 15 personnes, permet de créer un espace sûr de mise en discussion de la thématique du genre et favorise un échange réel entre les participants. Elle rend en effet possible un vrai partage d'expériences et de points de vues, qui enrichit mutuellement les participants et atteint efficacement l'objectif de toucher à cette thématique souvent difficile à traiter dans la dimension publique.

Points à approfondir

- **L'engagement.** Il est toujours très complexe de garantir que les participants vont rester engagés à l'issue d'une formation. Le but final de la formation réside dans l'instauration d'une charte au sein des municipalités, le formateur doit veiller à multiplier les réflexions sur l'engagement, à demander aux participants les prochaines étapes qu'ils comptent mettre en place à posteriori de la formation pour établir une charte. La mise en réseau des différents acteurs durant cette formation est utile en ce sens, et le formateur doit inciter l'instauration d'une collaboration étroite entre eux à l'avenir.

Préconisations

- **Veiller à garantir la participation des participantes femmes** : si les diagnostics des municipalités, ainsi que la création des chartes, requiert l'intervention des conseillers municipaux, il faut démontrer que les femmes participantes sont aussi légitimes à intervenir, même si elles ne font pas partie des autorités locales. Il est nécessaire que les conseillers municipaux soient à leur écoute pour garantir le succès des initiatives entreprises.
- **Veiller à ce que le décalage de niveau entre les participants ne soit pas trop élevé** (connaissance du concept genre, connaissances des instruments légaux internationaux, intérêt pour le contexte, etc.)

Camion de sensibilisation

9 PARTICIPANTS



8 facilitateurs bénévoles
1 conducteur / reporter
Citoyens

CONCEPTS CLÉS



Élections
Doit de vote
Stéréotypes sexistes

DURÉE



5 jours
30 heures

Formation délivrée par la Coalition pour les Femmes de Tunisie et European Partnership for Democracy (EPD) Tunisie

Objectif général

Objectif général : Lutter contre l'environnement familial hostile à un engagement politique des femmes qui pourrait les décourager de s'investir dans la vie publique ; plus généralement, lutter contre une vision négative de la femme politique qui pourraient conduire les électeurs et électrices à ne pas voter pour des partis politiques présentant des femmes en tête de liste.

Sélection des participants

Cette campagne va être menée par des facilitateurs, qui réalisent un plaidoyer auprès des citoyens. Le but est donc de toucher le plus grand nombre de personnes, indépendamment de leur genre, statut social, etc.

Facilitateurs | il est important que les facilitateurs soient déjà largement informés du sujet dont ils vont parler, donc privilégier des personnes actives dans la société civile par exemple (notamment les jeunes). Si possible, créer des équipes de 2 facilitateurs, mixtes. D'un côté, il est important que les femmes soient présentes dans cette campagne et qu'elles s'adressent directement aux citoyens, c'est elles qui sont le mieux placées pour parler des discriminations vécues au quotidien. De l'autre, il est conseillé d'avoir une représentativité mixte pour aborder certains citoyens dans certains milieux.

Conducteur, Reporter | il est nécessaire de prévoir un conducteur et un reporter pour la mise en œuvre de l'action. En fonction des moyens, une seule personne

peut être assignée pour endosser ces deux rôles, puisque les tâches de reporting (prendre des photos, prendre des notes durant les discussions avec les citoyens, les interviewer après les discussions, filmer si nécessaire) se font uniquement une fois la voiture garée. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'engager un conducteur spécialisé, mais plutôt de désigner quelqu'un de l'équipe, afin de ne pas rajouter de frais supplémentaires mais aussi car la personne sélectionnée sera sensible à l'action portée et plus à même d'effectuer un bon reporting.

Afin de ne pas passer inaperçu, il est essentiel de démarquer les facilitateurs. Cela rendra aussi l'identification de l'action plus aisée auprès des citoyens.

Déroulement de l'action

- Définir un trajet et un objectif
- Préparation du discours et des brochures
- Mise en œuvre du camion de sensibilisation
- Compte rendu et dissémination



Détail des activités

1 Définir un trajet et un objectif

Matériel utilisé : Flipchart, carte géographique, calendrier

Préalablement à la mise en œuvre de l'action, il est nécessaire de définir le trajet précis qui va être réalisé. Ainsi, quelques jours avant, il faut réunir l'équipe et réaliser un mapping.

- 1- **Définir la zone générale dans laquelle vous souhaitez mettre en œuvre l'action** : gouvernorat, délégation, municipalités précises, etc.
- 2- **Identification précises des zones ciblées** : bien entendu, le camion ne pourra pas sensibiliser tout un gouvernorat. Ainsi, il est important de définir des zones précises, en fonction de leur pertinence. Dans ce sens, les zones rurales doivent être considérées comme prioritaires, puisque leurs habitants sont en général plus éloignés de l'information que dans les zones urbaines.
- 3- **Définir un objectif et un calendrier** : il est important de se fixer un objectif quantitatif quant aux personnes touchées par l'action. Une fois l'objectif défini (exemple : 50 personnes par jour - 150 personnes au total en 3 jours),

il faut définir un calendrier de mise en œuvre. Afin de garantir l'atteinte de l'objectif et de toucher le plus grand nombre, il est important de prendre en compte tout type de manifestations publiques dans la planification du calendrier. Par exemple, les jours de marchés représentent des moments de forte affluence, où il est donc plus aisé de toucher des citoyens. Pour toucher les femmes travailleuses dans les zones rurales, il faut aussi considérer les heures de travail. Enfin, il est important de prévoir pour chacun des facilitateurs un papier pour tenter de recenser aussi fidèlement que possible le nombre de personnes touchées.

Il n'est normalement pas nécessaire d'obtenir d'autorisation préalable de la part des communes pour réaliser ce genre de campagnes. Néanmoins en cas de doute, vous pouvez toujours contacter préalablement les autorités locales afin de les prévenir.



2 Préparation du discours et des brochures

Matériel utilisé : Flipchart pour brainstorming

Préalablement à la mise en circulation du camion, il est important de réunir l'équipe qui va mener l'action de sensibilisation, à la fois pour harmoniser le discours de tous et aussi pour préparer si possible - en fonction du budget - des flyers qui permettent de laisser aux citoyens touchés des informations concrètes (sans notes, les citoyens peuvent oublier les informations que vous leur avez donné).

Les sujets discutés (liste non exhaustive) :

- Droit de vote, devoir de vote, incitation au vote
- Procédures de vote
- L'image des femmes en politique

Tous ces sujets peuvent être abordés avec tous les pans de la population, peu importe le genre. Cependant, au vu des objectifs de l'action, il apparaît nécessaire d'appuyer les 2 premiers sujets principalement avec les femmes (car beaucoup de femmes n'exercent pas leur droit de vote, subissent des pressions familiales, ignorent les procédures ou ne les trouvent pas claires). Le troisième sujet au contraire sera davantage abordé avec les hommes, en appuyant sur le volet sensibilisation, injustice à l'égard de l'image donnée aux femmes politiques dans les médias, manque de considération en tant qu'acteur politique, etc.



Si possible, faire apparaître dans les flyers tout ce qui peut être utile, notamment pour les femmes, concernant les procédures de vote (informations générales, numéro de téléphone de contact si besoin de renseignement nécessaire, etc.), et des messages de campagnes sur l'incitation au vote.

Il est également intéressant de prévoir un visuel de sensibilisation spécifique sur l'engagement politique des femmes : nombre de femmes électrices, nombre de femmes en poste politique, etc., à faire apparaître au dos du visuel.

3 Mise en œuvre du camion de sensibilisation

Matériel utilisé : équipement pour se distinguer (chasubles, foulards, badges, etc.), flyers, papier pour comptabiliser, stylos, caméra

Conformément au calendrier, le camion de sensibilisation se met en route, avec à son bord les facilitateurs ainsi que le reporter. Les facilitateurs doivent garder à l'esprit l'objectif du nombre de personnes à atteindre. Le reporter doit être prêt à récolter autant d'éléments que possible, qui serviront à donner de la visibilité au projet, et à avoir un impact à long terme : des communications ultérieures (avec photos, etc.), pourraient permettre de relater les réflexions les plus récurrentes entendues de la part des citoyens, par exemple concernant la participation politique des femmes, afin de sensibiliser d'autres acteurs.



Arrivés sur une zone, les facilitateurs partent sur le terrain, par groupe de deux. Ils sont équipés de matériel leur permettant d'être reconnu (chasubles, t-shirts assortis, badge, bandana, etc.), et si possible des flyers, et vont à la rencontre des citoyens.

Préconisations à adopter :

- ✓ Toujours commencer par demander l'autorisation à la personne pour parler.
- ✓ Présenter le projet et l'objectif à son interlocuteur. Bien préciser que vous ne représentez aucun parti politique, et que la campagne n'est pas une campagne politique.
- ✓ Aborder les sujets préparés. Toujours laisser la personne parler quel que soit l'argument, toujours aborder un ton neutre. Le facilitateur a eu rôle clé pour recentrer la conversation et trouver des points communs entre les idées des interlocuteurs et les objectifs de la campagne. Ne jamais rentrer dans les débats politiques qui concernent un candidat ou un parti.
- ✓ Une personne du groupe est en charge de comptabiliser le nombre de personnes abordées.
- ✓ Le reporter enregistre des images, phrases, durant les discussions. Veiller à toujours demander l'autorisation des interlocuteurs avant de procéder, notamment aux photos ou à l'enregistrement vidéo/audio d'une personne.

4 Compte rendu à la fin de chaque journée et dissémination

Matériel utilisé : Flipchart, papier/ordinateur pour compte rendu

A l'issue de chaque journée, un débriefing d'une trentaine de minutes doit être prévu avec l'ensemble du groupe. Il permet notamment de parler :

- Des retours des citoyens : arguments positifs et négatifs les plus entendus
- Des potentiels problèmes rencontrés, et de comment les éviter dans le futur
- De comptabiliser le nombre total de personnes touchées

Tout cela est noté dans un compte rendu. Au fur et à mesure de la campagne, des communications peuvent être mises en ligne via différents canaux de communication afin de permettre au public de suivre les avancées.

A la fin de l'action, tous les comptes rendus sont repris afin d'établir un compte rendu final et de faire le point sur les objectifs et les conclusions à en tirer. Ce compte rendu inclut des recommandations pour améliorer l'action. Ces recommandations serviront si l'action est répliquée de façon interne, et peut être transmise également à d'autres acteurs qui voudraient la répliquer.

Contexte

Bien que les derniers résultats des élections municipales soient particulièrement encourageant en matière de participation politique des femmes en Tunisie, de nombreux obstacles persistent et viennent brider leur action aux différents niveaux de participation : en tant que citoyennes engagées, électrices et candidates. Malgré un intérêt grandissant des femmes à prendre part au processus politique, leur environnement socioculturel et économique dans certains cas mais aussi le contexte politique et institutionnel actuel leur empêchent de jouir pleinement de leurs droits civiques et politiques au même titre que leurs homologues masculins. Si la participation extérieure des femmes aux prises de décision publique s'avère compliquée dans une société encore patriarcale, leur participation interne (femmes élues) n'en reste pas moins complexe. De nombreuses femmes occupant des fonctions au sein d'administrations territoriales déplorent le fait que leur parole et leur expertise soit trop souvent ignorée, créant un sentiment d'exclusion et d'incapacité à agir, en dépit d'un cadre législatif et réglementaire de plus en plus favorable à leur participation. Les études démontrent qu'à tous les niveaux (externes et internes), c'est dans les zones rurales de la Tunisie que cette exclusion de la sphère politique est la plus marquée.

Points forts

- **Le Camion de Sensibilisation apporte des avantages considérables en termes de sensibilisation des citoyens.** Il permet en effet de rejoindre non seulement des participants intéressés s'inscrivant à une formation, mais il cible aussi au contraire les citoyens qui ont moins de probabilités et de possibilités de s'intéresser aux affaires politiques.
- **Public spécifique.** Selon les lieux cibles choisis, cette activité permet de viser encore plus spécifiquement son public : dans le cas de PARFAIT, le lieu du marché a été visé comme l'espace regroupant le plus de femmes à l'extérieur de leurs maisons. Parallèlement, le déplacement des facilitateurs dans les régions les a aussi aidé à rejoindre le public cible directement "chez eux", parfois littéralement à l'entrée de leur maison.
- **Le Camion de Sensibilisation possède une grande potentialité médiatique :** floqué des couleurs et des symboles du projet, il ne passe pas inaperçu et il se fait reconnaître. En soulevant la curiosité non seulement des citoyens, mais aussi des médias, il rend possible un degré de sensibilisation de la population encore plus grand.

Points à approfondir

- **Il est d'importance primordiale d'éclaircir la fonction du Camion durant toute sa mise en oeuvre,** car la sensibilisation au vote peut très bien être soupçonnée de cacher une campagne électorale partisane. Une formation ciblée aux facilitateurs en ce sens est recommandée, pour éviter tout malentendu avec la population qui pourrait compromettre le succès de l'activité.

Préconisations

- **Si vous représentez une autorité** locale : pour mettre en oeuvre cette activité, il est préférable de passer par une association locale, notamment pour éviter les problèmes pré-cités.

IV. CONCLUSION

Aujourd'hui, les femmes se placent souvent au centre des manifestations politiques lorsque l'état de droit est menacé, voir déchu. Au Soudan, au Liban, en Tunisie au moment de la révolution, elles sont les premières à se lever pour les droits de tous. Pourtant, cette représentation ne se retrouve pas lorsqu'on regarde de plus près les institutions gouvernementales. De toutes les formes de discrimination, la plus grande disparité entre les sexes se trouve au niveau politique³. Aujourd'hui, aucun pays dans le monde n'a su combler l'écart qu'il existe entre hommes et femmes en termes d'autonomisation politique (l'Islande, dont l'écart d'autonomisation politique est comblé à environ 70%, est le pays où la présence des femmes au sein du parlement, des ministères et des chefs d'État est la plus répandue), écart auquel s'ajoute les questions de responsabilités et de salaires, qui diffèrent encore nettement pour un homme et pour une femme. D'après le rapport sur l'écart entre les sexes au niveau mondial 2020 du Forum Économique Mondial, **il faudrait 94 ans et demi pour atteindre l'égalité entre hommes et femmes en politique**⁴. Pourtant, si c'est au niveau politique que les disparités sont les plus creusées, c'est aussi à ce niveau que les choses avancent le plus vite. De manière générale, le taux de présence des femmes dans les institutions ne cesse d'augmenter : depuis les années 2000 le nombre de femmes cheffes d'état dans le monde a plus que doublé, et entre 2019 et 2020, 108 pays sur les 149 étudiés par le Forum Économique Mondial ont amélioré leurs scores globaux, principalement en raison d'une augmentation significative du nombre de femmes dans les parlements par rapport à leur précédente évaluation. Ces données positives démontrent que plus que jamais, il est important d'œuvrer autour de nous pour insuffler ce changement, pour transformer l'écart le plus important en termes de genre en une égalité pure, en adéquation totale avec les droits humains. Cette œuvre doit être l'effort de tous : gouvernement, société civile, citoyens, médias, entreprises, professeurs, parents. Bien que tous disposent de moyens différents, certaines activités de sensibilisation peuvent être réalisées simplement et ne nécessitent pas nécessairement beaucoup de temps, ni de matériel, surtout lorsque mises en œuvre au niveau local. Les actions décrites dans le présent guide ont permis d'obtenir de très bons résultats, et ALDA est convaincue que leur réplication permettra d'avancer d'autant plus en faveur de l'égalité des genres.

³ Global Gender Gap Report 2020, World Economic Forum

⁴ Global Gender Gap Report 2020, World Economic Forum

V. A PROPOS

Qui sont donc les protagonistes du projet PARFAIT ?

Ce projet a été animé par une pluralité d'actrices et d'acteurs dont l'interaction a été le vrai atout qui a permis l'aboutissement des objectifs du projet. Sans l'engagement de toutes ces parties prenantes, la mise en place des activités n'aurait pas été possible et l'impact du projet aurait été bien moins remarquable.

La vraie valeur ajoutée, de plus de l'engagement de chacune de ces parties, a été l'interaction entre elles et les produits générés par celle-ci : dans un esprit d'écoute et de partage, les protagonistes de PARFAIT ont agi en mettant en pratique la conviction que l'égalité de genre est une responsabilité collective.

– Les institutions –



Délégation de l'Union Européenne en Tunisie

Le soutien de l'Union Européenne a été fondamentale pour la mise en oeuvre du projet PARFAIT, et pas uniquement en termes financiers. Dès son début en Octobre 2017, la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie a accompagné la mise en oeuvre des activités, en garantissant sa présence aux moments clés du projet, et a soutenu le consortium des partenaires dans les mesures d'adaptation nécessaires d'après les changements politiques au cours de ces 3 ans en Tunisie.



Le Ministère de la Femme, de l'Enfance et de la Famille

Le Ministère de la Femme, de l'Enfance et de la Famille a également suivi de très près la mise en place du projet PARFAIT, participant aux événements clés et contribuant de façon significative avec la participation d'une représentante dans le processus de sélection des associations bénéficiaires des subventions en cascade. L'implication du Ministère est d'une importance primordiale pour que l'impact du projet dépasse les 6 gouvernorats ciblés et ait une résonance au niveau national en Tunisie.



Le Programme Moussawat

Le Programme Moussawat, financé par l'Union Européenne, réunit toutes les thématiques identifiées comme prioritaires pour agir dans le respect des égalités de genre en Tunisie. Le projet PARFAIT est inséré dans le Lot 2 du Programme "Autonomisation économique et publique" - volet "Participation des femmes dans la vie publique" avec deux autres projets : "Parole aux femmes" et "Gouvern'elles". Les représentants du Programme ont eu pour objectif de coordonner les différents projets et les analyser dans un cadre plus large que l'impact sur les 6 gouvernorats visés par le projet PARFAIT.

– Les partenaires du projet PARFAIT –



L'Association Européenne pour la Démocratie Locale

L'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA) est une organisation dédiée à la promotion de la bonne gouvernance et de la participation citoyenne au niveau local. ALDA vise notamment à faciliter la coopération entre les autorités locales et la société civile dans l'Union européenne et son voisinage. Créée en 1999 à l'initiative du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, ALDA coordonne et appuie un réseau des Agences de la

Démocratie Locale (ADL), établi au début des années 1990. Les ADL sont autonomes financièrement et sont des ONG enregistrées au niveau local agissant comme moteurs de la bonne gouvernance et de l'autonomie locale. ALDA est une organisation associative qui compte plus de 300 membres, parmi lesquels des autorités locales, des associations d'autorités locales et des organisations non-gouvernementales, dans plus de 40 pays. ALDA est financée par les cotisations des membres et par des fonds de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe et d'autres bailleurs de fonds publics et privés pour le financement de projets.

Forte de 20 ans d'expérience dans la rédaction et la gestion de projets financés par l'Union Européenne et de son intérêt central pour la démocratie locale, tout avec une forte motivation à la défense de l'égalité de genre, ALDA a répondu à cet appel du programme Voisinage de l'Union Européenne encadré par le Ministère de la Femme, de l'Enfance et de la Famille tunisien dans le programme Moussawat, en partenariat avec d'autres organisations internationales et locales qui ont été déterminantes pour les différentes parties du projet. En tant que chef de file du projet, ALDA s'est chargée de la coordination du projet et a apporté son expertise en termes de *project cycle management*, de gestion des subventions en cascade et en démocratie participative.



EUROPEAN
PARTNERSHIP FOR
DEMOCRACY

European Partnership for Democracy

European Partnership for Democracy est une organisation à but non-lucratif qui soutient la démocratie au niveau mondial. Ce partenariat est composé par seize organisations civiles et politiques Européennes issues de onze pays membres de l'Union Européenne, et est présent en Afrique Asie, Europe, au Moyen Orient et en Amérique du Sud. Avec ses quartiers généraux localisés au cœur du district européen de Bruxelles, EPD s'est constitué comme un acteur clé dans le soutien de la démocratie européenne, à la fois vis-à-vis des institutions européennes et des États membres, tout avec la plus large communauté de support à la démocratie (experts, OSCs, bailleurs de fonds). À travers des méthodologies innovantes et collaboratives basées sur le développement de partenariats efficaces, EPD facilite l'échange de connaissances et de bonnes pratiques autour du monde, tout en mettant en œuvre des actions de plaidoyer pour une

plus forte présence d'appui à la démocratie dans les agendas de l'Union Européenne.

La branche tunisienne de EPD, EPD Tunisie, basée dans la capitale, a été le partenaire opérationnel du projet PARFAIT. Au vu de son expérience en matière de dialogue multipartenaire, la collaboration avec EPD a été essentielle pour la réalisation de la composante du processus de dialogue inclusif entre les différents acteurs au niveau local grâce à l'implication de son réseau de facilitateurs déployés dans toutes les régions, mais aussi en termes de sensibilisations des citoyens.



La Coalition pour les Femmes de Tunisie

La Coalition pour les femmes de Tunisie est un réseau qui se compose de 22 associations. Elle accomplit sa mission au niveau législatif, en considération des besoins sur le terrain, et plus spécifiquement ceux des femmes tunisiennes.

Ses objectifs sont : défendre les droits humains, particulièrement les droits de la femme ; l'insertion des femmes marginalisées dans la vie politique et civile ; l'indépendance financière des femmes ; les droits des femmes en matière de santé ; le renforcement des capacités des femmes ; l'accès des femmes au pouvoir ; garantir l'approche genre dans tous les domaines ; promouvoir les femmes fortes contre la violence ; intégrer les hommes dans le mouvement féministe ; avoir de jeunes féministes ; promouvoir un environnement favorable au rendement de la vie des femmes et défendre les femmes modernes et actives dans la vie associative politique et même aux postes de pouvoir.

La Coalition travaille surtout sur l'économie et l'emploi, les droits civils et la vie politique, la santé et la vie affective et sexuelle au niveau national. Ses groupes cibles sont les femmes entrepreneurs, les jeunes et les victimes de violence. La Coalition pour les femmes de Tunisie a des années d'expérience de travail spécifique dans l'égalité des sexes.

Dans le cadre de PARFAIT, la contribution de la Coalition a été essentielle spécialement dans la première phase du projet. Chargée de l'identification des bénéficiaires, la Coalition a apporté son expertise au projet également en termes de sensibilisation des citoyens et des médias.



L'Agence de la Démocratie Locale de Tunisie

L'Agence de la Démocratie Locale à Kairouan est la première ADL du réseau d'ALDA en Méditerranée. L'Agence est basée dans la ville historique et symbolique de Kairouan, et constitue une plateforme de discussion entre les citoyens, les organisations de la société civile et les autorités locales avec l'objectif de répondre aux nécessités des communautés locales. L'ADL Tunisie est une organisation non gouvernementale qui compte plus de 8 membres/partenaires, dont des autorités locales, des associations locales et des organisations non gouvernementales. En référence au mémorandum d'accord initié par ALDA, il a été signé par les partenaires suivants : la Municipalité de Kairouan, la Municipalité de Strasbourg, la Région de Sardaigne, le Fons Mallorqui de Solidaritat i Cooperació et l'association Auxilia Onlus du côté européen et international, et du côté national et tunisien, l'association Sawa-Med Tunisie, l'association Kairouan pour le développement intégré (AKDI) et de l'Association de la Protection de la nature et de l'environnement de Kairouan (APNEK).

Ses priorités principales sont : l'appui aux processus participatifs dans la prise de décisions au niveau local, le support aux autorités locales pour opérer de façon ouverte et les encourager à tenir en compte les besoins des citoyens ; l'expansion des opportunités et le renforcement des capacités des organisations de la société civile de s'engager dans le dialogue, et l'encouragement de la communication avec les autorités locales ; le renforcement des connaissances et des capacités des citoyens par rapport à leur niveau d'engagement à l'intérieur du processus de décision, et l'encouragement des citoyens à exercer leurs droits et à mener leurs instances auprès des autorités locales ; le renforcement des collaborations de jumelage existantes et la promotion de nouvelles connexions entre les municipalités et d'autres autorités locales et régionales en Tunisie et en Méditerranée.

Au sein du projet PARFAIT, l'appui de l'ADL Tunisie a été essentiel pour ce qui concerne l'impact local au niveau des gouvernorats de Kairouan et Mahdia en particulier. S'agissant en effet d'un projet délocalisé sur plusieurs gouvernorats, il s'est révélé indispensable de pouvoir compter sur un partenaire local partageant les instances du projet, raison pour laquelle l'ADL Tunisie a rejoint le consortium des

partenaires à partir de Mai 2019. L'ADL Tunisie s'est donc faite promotrice des valeurs du projet au niveau local et a accompagné la mise en place de toutes les activités, en particulier le Camion de Sensibilisation, l'organisation de rencontres d'échanges de bonne pratiques et le suivi des associations portant de projets dans le cadre des subventions en cascade. La collaboration de l'ADL a été également essentielle pour l'organisation de la Conférence Finale du projet, qui s'est tenue dans la ville de Kairouan le 7 décembre 2019.

- Les autorités -

Les femmes élues

29 femmes participantes aux cycles de formation du projet PARFAIT ont candidaté aux premières élections municipales de Tunisie en Mai 2018. Neuf d'entre elles ont été élues et ont poursuivi le parcours, se rencontrant et partageant leurs différentes expériences. Ces femmes ont également été impliquées dans plusieurs événements publics, notamment le Forum de Tunis sur l'Égalité de Genre (Avril 2019) et la conférence finale du projet PARFAIT, témoignant de leur rôle de membres et présidentes de commissions au sein des municipalités.



Les conseils municipaux des 6 gouvernorats ciblés

Pour garantir un vrai impact au niveau local, l'implication des conseils municipaux dans les gouvernorats ciblés par le projet a été primordiale. Des membres des conseils municipaux de plusieurs municipalités des gouvernorats du Grand Tunis, Jendouba, Kairouan, Mahdia, Gafsa et Kébili ont permis l'instauration d'un dialogue entre les autorités locales, les citoyens et les organisations de société civile autour de la thématique du genre.

– Les organisations de la société civile –

Les représentant-e-s d'OSCs ayant participé aux formations



Pour que le tissu associatif des 6 gouvernorats ciblés rejoigne les réflexions sur les thématiques proposées par le projet, l'implication des organisations de la société civile actives dans les différentes municipalités ciblées a été indispensable. Des dizaines de représentant-e-s d'associations de chaque gouvernorat ont été en effet impliquées dans les cycles de formation du projet, d'un côté en acquérant des connaissances et des compétences qui ont enrichi et continueront à enrichir leurs organisations, de l'autre en représentant d'une voix forte et déterminée les instances sur lesquelles elles travaillent, qui ont contribué de manière

déterminante à la compréhension des différents contextes locaux.

Les bénéficiaires des subventions en cascade



32 associations des 6 gouvernorats ont participé à l'appel à projets lancé par les partenaires du projet PARFAIT en Février 2019, et 23 ont été sélectionnées pour porter un projet d'impact local portant sur les thématiques ciblées par PARFAIT. Ces 32 associations, en partenariat avec d'autres organisations de la société civile et institutions locales, ont été des acteurs clé pour le changement social et politique au niveau local envers la thématique du genre, et cette publication vise à mettre en relief spécialement leurs efforts en ce sens.

– Les citoyens –

Les femmes bénéficiaires des formations

Les protagonistes principales du projet PARFAIT sont certainement toutes les femmes ayant participé aux formations proposées par le projet. Leur courage, leur implication et leur motivation ont été le vrai moteur du projet et par ces mêmes moyens la durabilité du projet est garantie dans leur entourage. Qu'il s'agisse de jeunes filles, de femmes avec des enfants, de femmes au foyer, de professionnelles, de représentantes d'organisations de société civile, la participation de toutes à rendu l'aboutissement des objectifs du projet une réalité tangible.



Les bénéficiaires indirects

En commençant par l'entourage des femmes bénéficiaires des formations, c'est à dire leurs familles, leurs collègues, leurs cercles sociaux, les bénéficiaires indirects du projet ont été nombreux, d'autant plus en considérant les bénéficiaires des projets portés au niveau local à travers l'instrument des subventions en cascade. L'impact du projet sur les bénéficiaires du projet a été tenu en grand compte, par la conscience du fait que l'égalité de genre repose non seulement sur des actions au niveau politique et sur la responsabilité des femmes elles-mêmes, mais qu'il s'agit également d'une responsabilité collective qui dépend fortement de l'opinion commune et de la mentalité de l'entièreté des citoyens, surtout celle des jeunes générations.



Les médias

Les médias tunisiens ont eu un rôle considérable au sein du projet PARFAIT : une activité était spécialement dédiée aux personnes agissant dans ce domaine, en considérant la grande importance de la narrative autour de la femme, surtout en politique, et comment celle-ci est transmise dans les médias tunisiens. Attirés dans un premier moment par l'esprit d'amélioration professionnelle, les participants sont ressortis de cette activité de sensibilisation avec une différente perception des médias et de leur rôle par rapport à la question des femmes, ayant un "regard différent et plus conscient sur leur travail".



De la part de toute l'équipe d'ALDA, nous tenons à féliciter et à remercier tous ceux et celles qui ont permis à ce projet de vivre, et qui continuent chaque jour à faire avancer la question de l'égalité des genres, en Tunisie et ailleurs.



PARFAIT
PARTICIPATION DES FEMMES
POUR L'AVANCEMENT ET
L'INNOVATION DE LA TUNISIE

© Association Européenne pour la Démocratie Locale, 2020



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Association Européenne pour la Démocratie Locale et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Nous contacter

ALDA – Association Européenne pour la Démocratie Locale

Conseil de l'Europe
1, avenue de l'Europe
F-67075 Strasbourg – France

+33 3 90 21 45 93
www.alda-europe.eu/
aldastrasbourg@aldaintranet.org

